Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 035-213502222-20260706-2026060709-DE

République Française
Département Ille-et-Vilaine
**Commune de Pleine-Fougères**

# DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du 06/07/2026

| Nombre de membres | | |
|---|---|---|
| Afférents | Présents | Qui ont pris part au vote |
| 19 | 17 | 19 |

| Vote |
|---|
| **A l'unanimité** |
| Pour : 19<br>Contre : 0<br>Abstention : 0 |

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture de Rennes
Le :
Et
Publication ou notification du :

L'an 2026, le 6 Juillet à 20:00, le Conseil Municipal de la Commune de Commune de Pleine-Fougères s'est réuni en salle du Conseil, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur THÉBAULT Louis, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 01/07/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 01/07/2026.
**Présents** : M. THÉBAULT Louis, Maire, Mmes : LECORVAISIER Manon, LEMONNIER Sandrine, MACE Marion, MORIN Héloïse, PIGEON Patricia, RONDIN Perline, TRÉCAN Marilyne, MM : BIGUÉ Yann, BREHIN Pierrick, BRUNE Didier, CHAPPE Samuel, GUILLOUX Sylvain, RICHARD Hervé, ROUSSEL Axel, SORIN Rémi, TROMEUR Alban

Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : CORDON Magali à M. BRUNE Didier, HIVERT Sylvie à Mme PIGEON Patricia

**A été nommé(e) secrétaire** : Mme LEMONNIER Sandrine

## 2026-06/07-09 – Pôle d'échange multimodal : validation de l'avant-projet

Vu la délibération n° 21 du 03/07/2023 pour le lancement d'une pré-étude pour le pôle d'échange multimodal et la demande de subventions ;

Vu la délibération n° 7 du 25/03/2024 attribuant le marché de pré-étude à l'entreprise Safège;

Vu la délibération n°2 du 26/10/2025 attribuant la maitrise d'œuvre à l'entreprise TECAM

Vu la délibération n° 1 du 24/11/2025 autorisant Monsieur le Maire à demander une subvention auprès de l'Etat au titre de la DETR, de la DSIL, du Fond Vert, auprès de la région Bretagne, auprès du département d'Ille-et-Vilaine et auprès d'autres financeurs pour la réalisation du projet de pôle d'échange multimodal.

Considérant l'avant-projet définitif présenté par le maître d'œuvre TECAM pour un budget prévisionnel de 433 400€ HT soit 520 079,99 € TTC ;

Considérant la proposition de Monsieur le Maire de valider l'avant-projet définitif.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :**

- de valider l'avant-projet définitif pour les travaux de construction du Pôle d'Echange Multimodal

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le 07/07/2026

Le Maire
Louis THÉBAULT

Secrétaire de séance
Mme LEMONNIER Sandrine

Publicité des actes de la commune par voie d'affichage le
07/07/26